

La tragicomédie acadienne : différentes perceptions de 1755^[1]

L'Acadie a fêté en 2004 le 400^e anniversaire de la fondation du poste de Sainte-Croix. Pendant de longues heures, à l'occasion de cette fête, on a pu entendre des orateurs invoquer l'épisode du Grand Dérangement de 1755 dont on « fête » le 250^e anniversaire cette année. Le Grand Dérangement? Mais qu'est-ce au juste que le Grand Dérangement?

Il faut dire d'abord que certaines dates, qui correspondent à des événements considérés fondateurs, prennent un sens mythique dans l'imaginaire collectif. Or le cas est particulièrement intéressant lorsqu'il s'agit de « mémoires malheureuses ». Comment les collectivités victimes d'infortune traduisent-elles dans le langage de la mémoire collective les tragédies de leur histoire? Il semble, à simplement considérer les expressions dont ces collectivités se servent pour référer à ces dates, que trois grandes appropriations symboliques soient possibles. En premier lieu, la commémoration tragique. Pour certains peuples, les mots choisis pour décrire leurs souffrances sont graves : les Arméniens parlent du « génocide » de 1915 et les Juifs d'Europe centrale et de l'Est de la Shoah ou de l'Holocauste (les Juifs d'Espagne parlent quant à eux de l'« expulsion » de 1492). En second lieu, la commémoration militaire ou politique. C'est ainsi que les Irlandais ont leur « soulèvement » de 1641, que les Polonais parlent de l'« insurrection » de 1830 et que les Métis de l'Ouest canadien évoquent la « rébellion » de 1885. En troisième lieu, la commémoration descriptive ou neutre. Les Catalans, par exemple, préfèrent parler du « traité des Pyrénées » de 1659 et les Franco-Ontariens, du « règlement 17 ».

Dans tous ces exemples, ce qu'il est intéressant de souligner, c'est, d'une part, la grande mobilité des dates autour desquelles se construit la mémoire (les Canadiens français ont choisi de se référer soit à 1660 — la « bataille de Long-Sault », soit à 1760, soit à 1837, soit à 1867) et, d'autre part, le grand choix des expressions pour les qualifier (on parle, par exemple, de la « Conquête providentielle » ou de la « Conquête cruelle » de 1760, ou encore de la « Cession » du Canada à l'Angleterre par la France).

Le « Grand Dérangement » ne fait pas exception. 1755, en tant que « mythe fondateur », fut sujet à de multiples interprétations littéraires ou savantes. Robert Viau écrit qu'il ne faut « pas s'étonner que la Déportation, après avoir fait couler beaucoup de sang et de larmes, ait fait couler beaucoup d'encre^[2] ». Bien que, souvent, des écrits où l'on évoque 1755, saillent le tragique et le malheur, il faut se garder de croire que le mythe, dans la mémoire acadienne, est d'une irréductible lourdeur victimisante. Le terme utilisé pour référer à 1755 indique déjà une certaine ambiguïté. « Grand Dérangement » : ce titre relève peut-être d'un compromis, entre deux manières de vivre 1755, celle de la culture savante et littéraire acadienne, où l'événement 1755 confine les Acadiens au statut de martyrs, et celle du versant plus populaire de la culture, qui lui rend hommage en la fêtant. Cette

exploration du mythe sera prétexte, dans cet essai, à interroger la signification et la pertinence actuelle de 1755. La Déportation n'est aux yeux des Acadiens ni le récit tragique décrié par certains, ni de grands rassemblements festifs, mais une constante oscillation entre ces deux extrémités. Or, aujourd'hui, le mythe, comme souvent dans l'histoire acadienne, doit être réapproprié pour éviter qu'il ne demeure pétrifié à l'un ou l'autre de ces deux pôles.

DES REGARDS VENUS D'AILLEURS

Évangéline a fait le tour du monde. Traduit en plusieurs langues, le poème de Longfellow révéla l'existence des Acadiens à l'humanité entière et contribua fortement au mythe de la Déportation en l'associant à une « nuit d'horreur », à des « heures obscures » et à un « acte impie et sacrilège ». Il décrit ainsi 1755 dans le détail : « le jour fatal ou des mains sacrilèges / allumèrent le feu qui consuma Grand-Pré, / Et firent un désert d'un domaine sacré; / Depuis que loin des bords de la belle Acadie, / Honte unique en l'histoire, unique perfidie! / Les vaisseaux d'Albion, sous un prétexte vil, / traînèrent tout un peuple en exil^[3] ». Non seulement les Acadiens sont victimes de terribles supplices, « uniques en l'histoire », mais Longfellow vient de poser les fondations de la notion de « peuple élu ».

Longfellow était de la Nouvelle-Angleterre. Les historiens anglophones des provinces maritimes s'intéressèrent aussi à l'épisode de 1755, sans pour autant faire des Acadiens de saints martyrs. Si l'historien Haliburton évoque un acte de destruction et de désolation, d'autres historiens, plus nombreux, comme Hannay, cherchent à justifier la Déportation des Acadiens en invoquant des nécessités stratégiques.

Des auteurs canadiens-français (R. Casgrain, Faucher de Saint-Maurice ou B. Sulte) voulurent eux aussi forger l'identité acadienne émergente durant la fameuse « Renaissance acadienne » de la deuxième moitié du XIX^e siècle. Napoléon Bourassa, auteur du roman *Jacques et Marie*, décrit les Acadiens comme des martyrs, et les Anglais comme des bourreaux. Mais, au XIX^e siècle, la figure du français Rameau de Saint-Père demeure la plus imposante de toutes. Ses deux ouvrages *La France aux colonies* et *Une colonie féodale en Amérique* informèrent, plus que tout autre récit historiographique, l'imaginaire acadien véhiculé par l'élite émergente. « Vengeance lâche, cruauté implacable, cupidité vile, écrit Rameau, tout se trouve réuni dans cette odieuse exécution pour en augmenter l'infamie et en faire une des plus honteuses pages de l'histoire d'Angleterre^[4] ». S'il ne parle pas, comme Longfellow, d'événement singulier dans l'histoire, il s'agit néanmoins d'un des pires; les Acadiens voient leur rôle défini comme celui de victimes innocentes.

L'ÉTABLISSEMENT D'UNE VERSION OFFICIELLE

Au moment où se déroulent les premières conventions nationales acadiennes (la première se tenant en 1881), prend forme un tableau « officiel » de la Déportation. L'élite de l'époque s'approprie le propos tenu par les observateurs étrangers, particulièrement ceux qui font des Acadiens des victimes; elle ne fait pas qu'agrémenter ce récit d'éléments religieux, elle l'enchâsse littéralement dans une trame catholique.

Lors des premières conventions, on s'accorde sur le tragique de la Déportation. Pierre-Amand Landry affirme : « nous sommes les descendants d'un petit peuple qui fut autrefois vaincu, dispersé, spolié d'une manière atroce et honteuse ». Pascal Poirier qualifie 1755 de « grand

holocauste^[5] ». Non seulement les Acadiens ont-ils perdu leurs terres, leurs familles, leurs maisons et possessions aux mains de leurs bourreaux, leur existence même en tant que peuple fut perdue.

Les premiers récits historiques ne se bornent pas à témoigner de l'existence des Acadiens, ils cherchent à les inscrire dans une histoire singulière, propre à la mythologie catholique : celle des peuples élus. Alors que les oppresseurs anglais ne « voulai[ent] pas seulement leur déportation temporaire, leur châtement éphémère, mais bien leur exil permanent, leur ruine totale, leur extermination peut-être », les Acadiens ont su résister aux volontés d'assimilation grâce aux efforts de leurs prêtres et à l'aide de Dieu. « Désarmés, désespérés, dénués de tout, ils n'avaient plus que leurs mains vides et la prière^[6] ». Dans cette structure narrative, il fallait noircir la Déportation afin de souligner le caractère de victime des Acadiens, c'est-à-dire leur pureté et leur innocence, leur quintessence profondément religieuse. L'exil, le dénuement et le sacrifice correspondent à un « long calvaire » : saintes sont les souffrances des Acadiens.

On ne peut qu'établir ici des parallèles avec le Canada français. L'identité de victime au maintien des deux groupes, le récit catholique des deux élites est de même mouture, mais la réception populaire diffère. La Conquête ou les Patriotes semblent avoir été des symboles de défaites et de ressentiments dans la mémoire collective québécoise, comme 1755 chez les Acadiens (l'élite, du moins). Des symboles traduisant une hiérarchie entre un « nous » (les victimes) et un « eux autres » (les « maudits Anglais »). Pourtant, pour l'ensemble des Acadiens, 1755 ne semble pas être une expérience si déprimante.

1755 COMME RÉJOISSANCES

Parallèle au récit des saints martyrs acadiens prend place une réappropriation populaire (organisée au début par l'élite, il faut le mentionner) du Grand Dérangement. Au début du xx^e siècle déjà, diverses manifestations et célébrations populaires sont organisées qui sont, paradoxalement, des moments de retrouvailles et de réjouissances. « Ainsi, à partir du moment où il est entendu que l'origine des Acadiens et leurs malheurs constituent leur différence et leur force, les séances-divertissements [n']ont, dans les comptes rendus, nulle autre fonction que de faire rire, et c'est principalement la sublimation des misères du passé qui réussit le mieux^[7] ». En 1955 on commémorait le bicentenaire de la Déportation. Cette date suscite l'organisation annuelle de grandes fêtes populaires, et la multiplication de festivals acadiens au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse. Ainsi, curieusement, 1755 n'est pas que tristesse et malheur; la date, symbolisant l'origine mythique, occasionne rassemblements et célébrations.

La période de la « Renaissance acadienne » est connue; sa réception par les Acadiens l'est un peu moins. Le peuple acadien préféra longtemps « la bonne Sainte-Anne » à la Vierge Marie; le drapeau acadien fut à ses débuts peu populaire et peu répandu; certains auraient préféré la Marseillaise à l'*Ave Marie Stella*^[8]. L'envers de la version officielle de la Déportation s'incarna sans doute le mieux dans le théâtre populaire. On ne parlait pas de théâtre, d'ailleurs, notion par trop élitiste; on jouait des « séances ». La comédie était à l'honneur, on riait à ces rassemblements populaires. Dans la première moitié du xx^e siècle, quelques dramaturges acadiens, dont la postérité fut quasi nulle, émergent. Ces derniers, James Branch, Jean-Baptiste Jéco, Alexandre Braud, et d'autres, reprennent à leurs frais l'histoire acadienne. Leur sujet : la résistance des Acadiens, soit durant les insurrections de 1771 (contre une loi interdisant au Nouveau-Brunswick l'enseignement religieux), soit au moment de la tutelle anglaise de 1710. On a parlé, au sujet de ce théâtre acadien, d'embryons d'« un véritable théâtre de libération en Acadie^[9] ». Un théâtre, convenons-en, à mille lieues des « tragédies

acadiennes » narrées par les historiens! Si la Déportation présente souvent les Acadiens comme de saints martyrs, des récits parallèles misent sur la comédie ou encore l'héroïsme des résistances du passé pour rassembler les Acadiens.

LE MYTHE REJETÉ ET RENOUVELÉ

C'est au tournant des années 1960 que le mythe 1755, comme les symboles qui lui sont associés (*Marie Stella*, *Évangéline*, etc.), sera contesté, parfois avec beaucoup de vigueur. Toute l'identité acadienne est secouée, comme au même moment l'identité canadienne-française.

On rejette les vieux symboles pour mieux par la suite se les réapproprier. L'exemple d'Antonine Maillet est le plus connu de tous. « Ah! C'est point aisé de te faire déporter coume ça, déclare la Sagouine, et de crouère que tu y laisseras queques plumes dans ta déportation. Ça se paye ces voyages là. C'est vrai que tu fais parler de toi après : ils te donont toute sorte de façon de beaux noms, coume *Évangéline* et les saints martyrs canadjens. Ils t'appelont un peuple héroïque et martyr et ils te jouquont quasiment dans la niche de l'Ecce Homo ». Elle poursuit : « Apparence que c'était des genses pas aisés, nos défunts aîeux, et tu pouvais pas leu faire des accrouères ... Ben c'était pas ceuse-là, les héros pis les martyrs. Non, les héros pis les martyrs, c'était *Évangéline* pis *Marie-Stella*^[10] ». Le vieux mythe élitiste est réorienté vers l'expérience historique du peuple. Le peuple acadien, cet oublié de l'histoire acadienne, effacé derrière les grands symboles nationalistes. Mais, malgré toute la contestation des néonationalistes des années 1960 et 1970, « le drame de 1755 » demeure encore aujourd'hui une référence obligée de l'identité acadienne. « Il est étonnant qu'un incident relativement petit au cours d'une guerre mondiale attire autant l'attention : l'expulsion d'environ 7 000 catholiques francophones par des protestants anglophones a été commentée si souvent que cet événement trouve dès lors sa popularité dans le fait qu'on le questionne^[11] ». Et le « drame de 1755 » demeure une référence obligée dans toute la dualité qui l'a toujours caractérisé. Le peuple acadien, écrit ainsi Hauteœur, « est un petit peuple dont l'existence a depuis 1755 toujours été précaire et menacée, et c'est un grand peuple parce que son histoire fut exemplaire^[12] ».

1755, AUJOURD'HUI

Pendant que les historiens prenaient une distance par rapport à 1755, pendant que les écrivains rejetaient la fatidique date, celle-ci demeurait un symbole de rassemblement collectif. À la fin des années 1970, en Acadie, débute la « tradition » du Tintamarre, et des groupes rock se réapproprient les titres du grand mythe : 1755, Grand Dérangement... En littérature, des auteurs réécrivent 1755, comme Claude Le Bouthiller. Le congrès mondial acadien de 1994 donne lieu à bon nombre de discussions et de tables rondes sur l'infatigable mythe. Si en général l'on dialogue et débat sur l'identité acadienne conjugée au pluralisme, au métissage et à la mondialisation, en parallèle ressurgit une acadianité ethnique et généalogique, où le Grand Dérangement occupe la place centrale, où la filiation aux descendants de la tragédie acadienne constitue le critère premier pour départager les vrais Acadiens des faux.

À partir du début des années 1980, les praticiens des sciences humaines en Acadie se désintéressent de 1755; certes on aborde à l'occasion le sujet, mais comme on le fait de n'importe quel autre événement historique. Du moins c'est ce qu'on tente, car le vieux récit perdure. On continue de

l'entendre en sourdine malgré tout le bruit fait par la science objective pour le taire. Un historien académique comme Jean Daigle, par exemple, ne peut s'empêcher de souligner le « caractère odieux » de la Déportation : un « acte d'inhumanité » ayant conduit à « d'interminables errances^[13] ». Les « nouveaux historiens » de l'Acadie, un groupe de chercheurs plus jeunes, tentent aujourd'hui de se démarquer de leurs aînés, entre autres par une plus grande rigueur scientifique, et un plus grand détachement (parfois même un complet désintéret) par rapport à leur objet. Pourtant, suite à la description très détachée que certains d'entre eux donnent de la Déportation, un discours familier réapparaît au détour : « Ce Grand Dérangement, épisode tragique d'un nettoyage ethnique avant la lettre, a façonné l'identité et l'imaginaire acadiens. Aujourd'hui encore, plusieurs Acadiens peuvent relater le douloureux périple de leurs ancêtres exilés au moment de la déportation^[14] ».

Si une perception « tragique » de 1755 semble aujourd'hui se maintenir, comme on vient de le voir chez les historiens, la vision contestataire, née dans les années 1960, paraît s'être maintenue jusqu'à présent. Récemment, Herménégilde Chiasson reprenait ce thème : pour lui, l'Acadie se ralliant autour des symboles de 1755 est « une Acadie à l'image pastorale et mythique », une « Acadie de la droite, un peu duplessiste et pétainiste^[15] ». Pour lui, les Acadiens se trouvent dans les Maritimes, et nulle part ailleurs : il faut refuser l'héritage identitaire de la Déportation.

Au Québec comme en Acadie, on assiste durant les années 1960 à la réunion de l'État à la culture. Les grands discours de victimes ne sont plus nécessaires au maintien de ces collectivités, l'État s'en chargera désormais. Si aujourd'hui la remémoration d'événements tragiques du passé n'a plus d'utilité politique pour les Québécois francophones, les Acadiens ne peuvent quant à eux s'en passer. Entre la contestation et la vision dramatique de la Déportation, une réappropriation politique de ce lieu de mémoire prend place. En témoigne le débat entourant la demande de reconnaissance des torts de 1755 à la reine d'Angleterre. Ce débat illustre à sa manière à la fois, si besoin en était, l'importance de 1755 comme symbole de mémoire collectif pour les Acadiens, et d'autre part le rapport parfois difficile entretenu par les Acadiens avec l'État fédéral. Ici l'utilisation du symbole 1755 est éminemment politique : il y a ceux exigeant des excuses, mouvements sociaux et réseaux associatifs, et dont les demandes déboucheraient, selon eux, sur une plus grande autonomie politique, et ceux, l'élite politique et culturelle acadienne actuelle, qui sont contre les excuses, car elles briseraient l'intégration de la communauté acadienne à l'intérieur du tout maritimien et son corollaire canadien^[16]. Mais au-delà de ces conflits politiques, il faut comprendre que ce mythe de 1755, mythe que depuis longtemps la communauté acadienne traîne avec elle, s'est bien adapté à la culture très postmoderne des « ayant-droit ».

Cette Acadie de la revendication politique demeure pourtant celle du ressentiment, de la victime quémandant. Peut-être serait-il temps que l'Acadie interroge sa capacité d'agir politiquement sans chroniquement jouer le rôle de la victime. Si le mythe 1755 importe à l'imaginaire acadien, sa place n'est peut-être pas au sein de l'agir politique. La constante réaction politique des Acadiens témoigne-t-elle d'une absence de projets collectifs forts et rassembleurs? Si la réaction se fait à partir du mythe, l'action pourrait être davantage tributaire des possibles imaginés.

RÉINTERPRÉTER LE MYTHE

Par l'entremise du mythe 1755, on en apprend beaucoup sur le peuple qui le porte. Le Grand Dérangement, c'est le symbole inégalé de l'identité victimisante que les Acadiens entretiennent d'eux-mêmes. Cette identité victime n'est pas le lot des seuls Acadiens; ici aussi, au Québec, cette « conscience malheureuse », décriée par l'intelligentsia, demeure malgré tout. S'agit-il de la même

chose, les Plaines d'Abraham équivalent-elles Grand-Pré? Le trajet historique des deux communautés est similaire sans être identique, comme l'est l'usage de leurs mythes.

Au Québec, les intellectuels durant les récentes années ont remis en cause certains des mythes collectifs, réprouvant leur propension au ressentiment ou à l'impuissance politique. En Acadie aussi, certains voudraient s'affranchir du joug victimisant de la Déportation. Faut-il oublier 1755? Le sociologue Jean-Paul Hauteœur avait su bien montrer toute la centralité des mythes acadiens au sein même de la culture et de l'action politique, durant les années 1960. On peut certes vouloir refuser le puissant symbole collectif qu'est 1755, affirmer qu'il fut un outil construit par une élite autrefois cléricale ayant maintenu les Acadiens dans un équivalent de grande noirceur pendant bien des années, d'en avoir retardé le développement socioéconomique, de les avoir rivés à l'écart de l'évolution normale des sociétés modernes occidentales. Ce serait oublier le puissant ciment que le mythe constitue, ce tissu permettant aux Acadiens de se dire au monde, de se dire entre eux ce qu'ils sont et furent. Ce serait oublier la réception du mythe hors du sein de l'élite, son côté davantage festif et populaire. Ce serait oublier que les mythes, même s'ils sont démentis par de savants historiens, même si des artistes en proposent de nouvelles versions de substitutions, ont souvent longue vie, car c'est la mémoire collective qui la porte et la transmet.

Cela ne signifie pas pour autant qu'il faille rester insensible aux différentes tournures prises par le mythe. Comme j'ai espéré le montrer dans ce court texte, le mythe acadien, depuis sa mise en récit datant de la fin du XIX^e siècle, fut repris par différentes générations d'Acadiens qui l'ont fait leur, lui ont donné une texture et une saveur. Le mythe n'est pas figé, il est et doit constamment être réinterprété. Or, actuellement, ce qu'écrivait Fernand Dumont pour le Québec est aussi vrai pour l'Acadie : voilà une collectivité en panne d'interprétation. Le mythe actuel, s'il permet de rassembler, exclut aussi. Le mythe est généalogique, il définit l'Acadien par sa filiation : il faut avoir des ancêtres déportés pour être Acadien. Plusieurs font des efforts pour ouvrir l'acadianité, mais il semble pour cela devoir oublier 1755.

Ces dernières années, plusieurs intellectuels et artistes acadiens (en Acadie, l'un et l'autre se confondent souvent) ont vertement critiqué l'œuvre romanesque et théâtrale d'Antonine Maillet : elle confine l'Acadie au folklore, elle ne reflète pas l'Acadie moderne, elle reprend une version traditionnelle de l'histoire acadienne, etc. Pourtant, ces critiques ont peut-être occulté son aspect, qu'on l'aime ou non, universel : cette œuvre travaille le mythe, le rend accessible. Maillet, dans *Pélagie la charrette*, reprend le mythe 1755, raconte le retour des déportés en Acadie. Or, on peut remarquer dans le livre l'ouverture avec laquelle l'auteure traite de l'identité acadienne : par exemple, les Acadiens adoptent sur la route du retour un esclave en cavale, qu'ils considèrent vite comme acadien. Actualiser 1755, réinterpréter le mythe, cela serait peut-être en faire un récit acadien où chacun puisse reconnaître à la fois l'expérience singulière d'un peuple, mais encore celle, universelle, des mémoires malheureuses de peuples et de personnes qui malgré tout se relèvent et continuent, recommencent. Le mythe, sans perdre sa spécificité acadienne, saurait peut-être faire place à ceux qui veulent se joindre aux Acadiens, comme cet étranger à Pélagie et sa charrette.

Réinterpréter aujourd'hui 1755, pour la collectivité acadienne, cela ne serait ni répudier le côté sombre et tragique de la mémoire, ni évacuer le ralliement de la fête. Cela rendrait mouvant un mythe parfois rigide, une communauté consciente de la nécessité de se pencher sur ses propres *a priori*, ses propres fondements, et de les interroger.

Julien Massicotte*

NOTES

1. L'auteur souhaite remercier Jean-Philippe Warren pour ses commentaires sur ce texte.

* Julien Massicotte est étudiant au doctorat en histoire à l'Université Laval où il travaille sur l'identité acadienne. Il est auteur d'un livre sur l'œuvre théorique de Fernand Dumont, *Culture et herméneutique*, à paraître en 2005 (Québec, Nota bene).

2. Robert Viau, *Les grands dérangements. La déportation des Acadiens en littératures acadienne, québécoise et française*, Québec, Publications MNH, 1997, p. 7.

3. Henry W. Longfellow, *Évangéline*, trad. P. Lemay, Montréal, J.-Alfred Guay, 1912 (1847), p. 18, 80, 81, 84. Le mythe d'Évangéline est de près lié dans l'imaginaire et la mémoire acadienne au Grand Dérangement. Cependant, s'il en sera peu question dans les prochaines lignes, c'est que je crois que ce mythe possède une vie à part entière.

4. François Edmé Rameau de Saint-Père, *La France aux colonies*, Paris, A. Jouby, 1859, p. 42, 45.

5. Ferdinand Robidoux (compilé par), *Conventions nationales des Acadiens*, Shédiac, Imprimerie du Moniteur acadien, 1907, vol. 1, p. 29, 36, 57, 84.

6. Émile Lauvrière, *La tragédie d'un peuple*, Paris, Éd. Bossard, 1923, vol. 1, p. 501.

7. Judith Perron, « La fête populaire, théâtre des enjeux politiques en Acadie », *Francophonies d'Amérique*, vol. 2, 1992.

8. Les articles suivants développent ces thèmes plus avant : Denise Lamontagne, « Sainte Anne et Marie en Acadie : une seule religion, deux lieux de mémoire », in A. Magord (dir.), *L'Acadie plurielle*, Poitiers/Moncton, Institut d'études acadiennes et québécoises et Centre d'études acadiennes, 2003; Léon Thériault, « L'évolution des relations extérieures de l'Acadie (1763-1978) », *Égalité*, n° 12, 1984; Perry Biddiscombe, « "Le Tricolore et l'étoile". The Origin of the Acadian National Flag, 1867-1912 », in P. Buckner et al. (dir.), *The Acadiensis Reader*, Fredericton, Acadiensis Press, 1999, vol. 2 (l'article parut une première fois en 1990 dans la revue *Acadiensis*, vol. 20, n° 1).

9. Denis Bourque, « Théâtre de libération et théâtre carnavalesqué : quelques réflexions sur l'évolution et la carnavalesque du théâtre acadien », in D. Bourque et A. Brown (dir.), *Les littératures d'expression française d'Amérique du Nord et le carnavalesque*, Moncton, Éd. d'Acadie et Chaire d'études acadiennes, 1998.

10. Antonine Maillet, *La Sagouine*, Montréal, Leméac, 1973, p. 136-137.

11. « It is astonishing that what was a relatively small incident in a global war should attract so much attention : the eviction of some seven thousand French-speaking Catholics by English-speaking Protestants has been chronicled so often that a real question about the matter becomes its popularity » (Naomi Griffiths, *The Acadian Deportation : Deliberate Perfidy or Cruel Necessity?*, Toronto, Copp Clark Publishing Company, p. 4).

12. Jean-Paul Hauteccœur, *L'Acadie du discours*, Québec, P.U.L., 1975, p. 56.

13. Jean Daigle, « L'Acadie de 1604 à 1763, synthèse historique », in J. Daigle (dir.), *L'Acadie des Maritimes*, Moncton, Centre d'études acadiennes, p. 39-40.

14. Maurice Basque, Nicole Barrieau et Stéphanie Côté, *L'Acadie de l'Atlantique*, Moncton, Centre d'études acadiennes, p. 22-23. D'autres textes provenant de l'historiographie normalisatrice acadienne récente, dans le traitement de l'épisode 1755, prennent cependant plus de distance que l'extrait cité. Voir par exemple Phyllis Leblanc, « Les grandes périodes de l'histoire de l'Acadie », in J.-Y. Thériault (dir.), *Francophonies minoritaires au Canada*, Moncton, Éd. d'Acadie, 1999; ou encore Nicolas Landry et Nicole Lang, *Histoire de l'Acadie*, Québec, Septentrion, 2001.

15. Herménégilde Chiasson, « Oublier Évangéline », in S. Langlois et J. Létourneau (dir.), *Aspects de la nouvelle francophonie canadienne*, Québec, P.U.L., 2004, p. 152, 154.
16. Stéphane Savard, « Les Acadiens et la reconnaissance des torts pour la déportation : interprétation des discours (1999-2003) », in M. Pâquet (dir.), *Faute et réparation au Canada contemporain*, Québec, Nota bene, 2006 (à paraître).